



No de la résolution ou annotation	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES</p> <p>Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mardi 23 mars 2021, à 16 heures.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS :</p> <ul style="list-style-type: none">— Annie Pontbriand, directrice du centre— Émilie Lamothe, représentante du personnel professionnel— Manon Fauteux, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Élise Violetti, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Philippe Dubois, représentante du personnel enseignant— Alain Roy, représentant du personnel enseignant— Ariane Lettner, représentante des élèves <p>ABSENTE :</p> <ul style="list-style-type: none">— Pascale Lévesque, représentante du personnel enseignant <p>OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 03</p> <p>1. MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Elise Violetti débute la séance en soulignant qu'après un an de confinement, le soleil qui rayonne est bienvenue et nous aidera à passer au travers. Elle a pris le temps nécessaire afin de visionner les différentes capsules de la <i>formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement</i>, développées par le ministre de l'Éducation. Grâce à ces capsules, elle se sent mieux outillée pour présider les rencontres.</p> <p>Elle remercie les membres de leur participation et souligne la présence de madame Maude St-Hilaire dans le public. Madame St-Hilaire est une collègue de travail chargée des projets jeunesse au Carrefour jeunesse emploi Marguerite d'Youville (CJEMY).</p> <p>2. MOT DE LA DIRECTRICE</p> <p>Le soleil nous fait du bien, nous en avons bien besoin. Après une année d'adaptation et de remise en question continue.</p> <p>PARTENARIAT AVEC LE CJEMY : Lors des dernières rencontres avec le CJEMY, il a été question d'un projet de partenariat, ce dossier progresse et Élise Violetti assistera à une présentation</p>
---	--

	<p>sur ce projet en avril prochain. Un partenariat similaire est déjà en place dans un CJE de la région de Nicolet. Ils ont été contactés afin de nous faire profiter de leur expérience.</p> <p>SONDAGE AUX ÉLÈVES : L'évaluation institutionnelle du CEAP a été bonifiée afin d'être en mesure d'évaluer la perception des élèves sur un climat sain et sécuritaire.</p> <p>Afin de préserver la confidentialité des réponses, la plateforme Google a été utilisée pour l'envoi et la compilation des réponses.</p> <p>PRIX INSPIRATION : programme de reconnaissance autant dans les écoles que dans les centres, par des groupes d'enseignants ou de professionnel, tous les corps d'emplois. Nous sommes présentement en période de mise en candidature.</p> <p>Les personnes désirant soumettre des candidatures sont invités à contacter la direction du Centre.</p> <p>3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Élise Violetti fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Manon Fauteux que l'ordre du jour de la séance soit adopté après y avoir ajouté « Formation obligatoire pour les membres du CÉ » dans les autres sujets.</p> <p>La proposition est appuyée par Alain Roy.</p>
CÉ-20-21-15	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 29 SEPTEMBRE 2020</p> <p>Les membres ayant tous pris connaissance du procès-verbal,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Manon Fauteux que le procès-verbal de l'assemblée du 26 janvier 2021 soit adopté tel que soumis.</p> <p>La proposition est appuyée par Émilie Lamothe.</p>
CÉ-20-21-16	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 26 janvier 2021</p> <p>PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE</p> <p>Dans le contexte actuel, cette nouvelle obligation ministérielle n'a pas été prioritaire, mais la réflexion a été faite et ce dossier progresse.</p>

<p>CE-20-21-17</p>	<p>Actuellement, le Centre s'approprié les protocoles déjà existants afin de les adapter à sa clientèle.</p> <p>6. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Après s'être assurée que tous les membres avaient bien lu et compris les documents portant sur ce point de la rencontre, Élise Violetti en fait le survol et ouvre les discussions. Après quelques échanges, aucun retrait n'est demandé et il est proposé d'ajouter les éléments suivants à la liste des critères de sélection de la direction d'établissement :</p> <p>BESOINS ET CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Maintenir une veille des programmes et mesures financières émises ou à être émises par le ministère de l'Éducation ou par tout autres organismes pouvant apporter un soutien financier pour la réalisation des différents projets du Centre en lien avec la réussite des élèves adultes. <p>COMPÉTENCES DE GESTION SOUHAITÉES :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Maîtriser la gestion financière — Être à l'affut des mesures financières et des programmes disponibles qui permettront de répondre aux besoins changeants des jeunes et du milieu scolaire. <p>IL EST PROPOSÉ PAR Alain Roy, que les critères de sélection pour la direction d'établissement scolaire soient adoptés après y avoir ajouté les éléments ci-dessus énumérés.</p> <p>La proposition est appuyée par Manon Fauteux.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>7. ORGANISATION SCOLAIRE - SUIVI</p> <p>Annie Pontbriand fait la mise à jour de la fréquentation scolaire et rappelle le contexte particulier de cette année houleuse.</p> <p>En nombre de fréquentation d'élèves, le CEAP a connu un bon début d'année scolaire malgré une tendance à la baisse amorcée en janvier.</p> <p>La direction a procédé à de nombreuses analyses dans les derniers mois étant donné la baisse de clientèle.</p> <p>Quelques enseignants ont été redirigés vers la formation à distance, puisque ce type d'enseignement subit une forte pression à la hausse. Dans tous les cas, l'objectif du CEAP n'est pas de réduire les tâches de enseignants ou de fermer des groupes dans la mesure du possible.</p> <p>De plus, la pandémie actuelle nuit à la capacité du CEAP d'aller chercher de nouveaux élèves dans leur milieu, ou par l'entremise des organismes communautaires.</p>
--------------------	--

Ariane Lettner souligne que présentement, plusieurs jeunes sont dans l'incertitude et craignent de fréquenter l'école dans le contexte actuel. Plusieurs trouvent difficile d'être assis en classe des journées complètes et ne veulent pas être laissés à eux-mêmes, ils ont besoin de soutien et d'encadrement pour persévérer.

Alain Roy mentionne que lorsque les élèves réussissent, ils ont tendance à persévérer. Cependant, il déplore que la qualité de l'enseignement au CEAP soit méconnue.

Philippe Dubois constate que lorsque l'élève progresse rapidement et que la passation des examens est facilitée, l'élève est incité à revenir en classe. Le CEAP est un tremplin vers un autre objectif et l'élève VEUT avancer vers ses objectifs à l'intérieur d'un délai raisonnable.

8. GESTION COVID – MISE À JOUR

Annie Pontbriand informe les membres que le statu quo est maintenu sur les consignes sanitaires en vigueur. Un ajout cependant, puisque le port du masque de procédure est maintenant obligatoire PARTOUT, ET EN TOUT TEMPS.

Les protections oculaires sont dorénavant facultatives, puisque tous portent des masques de procédures.

Elle souligne que Les mesures en vigueur semblent efficaces puisqu'il y a toujours très peu de cas au Centre et qu'il n'y a eu aucune transmission à l'interne.

9. AUTRES SUJETS

9.1. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Élise Violette a visionné les capsules de formation pour les membres des conseils d'établissement et elle souligne que malgré quelques écarts sur la terminologie utilisée lors des rencontres, le fondement et la mission du Conseil d'établissement sont respectés.

Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour

10. PAROLE AU PUBLIC

Maude St-Hilaire, chargé de projet jeunesse au CJEMY (en collaboration avec les écoles secondaires du territoire) assiste à la rencontre en tant qu'observatrice. Elle travaille actuellement sur un projet en persévérance scolaire visant à aider les jeunes à mieux comprendre le fonctionnement d'un Centre de services scolaires et de mieux les accompagner dans leur cheminement. Merci !

11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Tel qu'il en avait été convenue, la prochaine rencontre aura lieu le mardi 1^{er} juin, à 16 heures.

CÉ-20-21-18	<p>Cependant, afin de présenter le budget et le rapport annuel du CEAP, il est possible qu'une rencontre soit ajoutée à l'agenda avant cette date.</p> <p>11. LEVÉE DE LA RENCONTRE : 17 h 20.</p> <p>Après des remerciements de la direction pour la participation de tous les membres et les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Alain Roy que la séance soit levée.</p> <p>La proposition est appuyée par Ariane Lettner.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Élise Violetti, présidente</p> <p>_____</p> <p>Annie Pontbriand, directrice</p>
--------------------	---